

Cannabis : une malade témoigne : "C'est le jour et la nuit!"

Autor(en): **Danesi, Marco**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Génération plus : bien vivre son âge**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 73

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-831158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

santé & forme

Cannabis

Une malade témoigne :
« C'est le jour et la nuit ! »

Souffrant de sclérose en plaques, Stéphanie, 35 ans, utilise depuis l'an dernier un spray à base de cannabis. Et elle se sent mieux, beaucoup mieux.

Stéphanie souffre de sclérose en plaques depuis 2008. Aujourd'hui, elle a 35 ans. Au mois d'octobre de l'année dernière, elle a commencé à utiliser un spray buccal à base de cannabis, le Sativex®. L'ancienne libraire, au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité, fait partie des quelques centaines de personnes en Suisse qui utilisent des dérivés médicaux du chanvre pour combattre les symptômes d'une maladie grave.

Considérée comme une drogue, la marijuana est interdite en Suisse. Mais le débat sur sa dépénalisation resurgit à intervalles réguliers. Et ses vertus thérapeutiques, connues depuis longtemps, s'imposent peu à peu. Les essais se multiplient. Depuis 2011, la Confédération admet ainsi le recours au cannabis pour certaines affections. Le Sativex® reste toutefois le seul produit qui peut être prescrit sans l'autorisation préalable de l'Office fédéral de la santé publique. L'usage d'autres préparations doit en revanche obtenir le feu vert de l'OFSP.

MUSCLES CONTRACTÉS, CRAMPES SANS FIN

Stéphanie a répondu à notre appel lancé via la Société suisse de sclérose

en plaques. Elle nous accueille en équilibre instable à l'entrée de son logement à Martigny, en Valais. Puis, elle rejoint la table du salon en s'ap-

puyant aux parois et aux meubles. La maladie a lésé surtout les jambes. Quand elle sort, elle utilise des bâtons de marche. Assise, au milieu d'un appartement fourmillant d'objets et de dessins d'enfants, elle raconte volontiers son expérience. Avec le Sativex®, « c'est le jour et la nuit », assure la mère de deux >>>



Moins fatiguée, plus détendue, Stéphanie note aussi qu'elle peut désormais mieux marcher grâce à son spray de cannabis.

SOINS À DOMICILE 36

Cette solution fait désormais l'unanimité.

FRUITS SECS 38

En hiver, ils représentent une bonne solution.

INFOGRAPHIE 43

Un frigo bien rempli, c'est quoi? Nos explications.

LE GRIS, C'EST CHIC 44

Les cheveux gris sont tendance. Mode d'emploi pour une belle crinière argentée.

Au début, la jeune mère de famille a eu de la peine à doser son médicament, se sentant parfois «flagada». Une fois le problème réglé, elle affirme que sa qualité de vie s'est grandement améliorée.



filles de sept et neuf ans, mariée avec un boulanger. La sclérose en plaques provoque des raideurs douloureuses. Les muscles restent contractés. Des crampes sans fin. «Le cannabis me détend. Je ne suis plus constipée. Je suis moins fatiguée. Je marche même un peu mieux.»

CINQ HEURES DE MARCHÉ

Stéphanie a pu passer enfin de «bonnes vacances». Elle a réussi également à monter et à descendre les 500 marches de la chapelle de Notre-Dame du Scex, à Saint-Maurice. Elle montre les photos de l'exploit. «Il m'a fallu près de quatre heures et demi». Elle en est très fière.

Pourtant, les débuts, se rappelle-t-elle, «n'ont pas été faciles. Les six premiers mois, je n'arrivais pas à trouver le bon dosage. J'avais l'impression d'avoir

trop bu. Je me sentais flagada. Il faut dire que je me suis débrouillée toute seule. Personne ne pouvait m'aider. Mon médecin non plus, car ce n'est pas un expert du domaine.» Elle évoque le cas de deux connaissances qui ont abandonné, incapables de s'en sortir.

TROUVÉ LE BON DOSAGE

«Aujourd'hui, je vaporise le spray deux à trois fois par jour au lieu de huit les premières semaines. L'emballage de trois flacons par mois coûte 645 francs, remboursés par mon assurance complémentaire.»

Le cannabis ne supprime pas le traitement de fond de la maladie, explique la femme qui joue du cornet dans une fanfare de village. Mais «mon état est globalement plus stable grâce au spray avec peu d'effets secondaires».

JAMAIS FUMÉ

Stéphanie n'a jamais fumé de cannabis. C'est en surfant sur le web et à la suite d'une conférence du docteur Claude Vaney, neurologue parmi les pionniers en la matière, qu'elle a eu l'idée d'essayer le Sativex®. Elle en a parlé à son praticien qui a donné son accord.

Son entourage a bien accepté le recours à un médicament à base de chanvre. «Le côté drogue fait quelque peu sourire.» Rien de plus.

TEXTES: MARCO DANESI
PHOTOS: OLIVIER MAIRE

WEB

Cannabis: et si c'était une solution? Témoignez sur generations-plus.ch